



**Les personnels de l'antenne d'Auxerre MO/MF du SPIP 89** se sont réunis en AG ce lundi 21 mars 2016 et ont décidé à l'unanimité d'entrer **en mouvement à compter du mardi 29 mars 2016.**

Ce mouvement fait suite à l'exclusion des personnels d'insertion et de probation des mesures indemnitaires exceptionnelles décidées en décembre 2015 par la DAP : alors que les personnels des SPIP croulent sous des charges de travail toujours plus importantes, que les effectifs sont insuffisants, qu'on leur demande de s'investir dans le PLAT et de mener une réflexion sur l'évolution des pratiques, que leur propose l'administration ? **LE MEPRIS !**

Aussi, les personnels du SPIP 89 antenne d'Auxerre portent **les revendications** suivantes :

- **ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation**
- **une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire**
- **un plan de recrutement inscrit dans le projet de loi de finances pour 2017, permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP**
- **la suppression de la pré-affectation pour la prochaine promotion de CPIP**

A compter du 29 mars 2016, les personnels adopteront **les modalités d'action** suivantes :

- **absence en CAP et CPU**
- **boycott des réunions institutionnelles internes et externes**
- **boycott des entretiens avec les PPSMJ à la MA (sauf CAP, ADC, urgences et arrivants)**
- **journée morte (pas d'accueil physique ni téléphonique) tous les lundis en MO et MF avec message d'explication sur le répondeur téléphonique**
- **rapports a minima (uniquement factuels sans analyse)**
- **affichage du tract en détention et au SPIP et diffusion auprès des élus et partenaires**
- **bandeau de transmission systématique sur les fax/mail/rapports/courriers : « Le SPIP de l'Yonne/antenne d'Auxerre est actuellement en mouvement protestataire jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière insertion et probation et réclame la continuité du renfort en ressources humaines. »**

D'autres moyens d'action pourront être définis si nous ne sommes pas entendus. C'est ainsi que nous obtiendrons ensemble la reconnaissance professionnelle et statutaire que nous méritons et des conditions de travail dignes.

Les personnels du SPIP 89/AUXERRE, réunis en AG le 21/03/16